











Réforme des lycées professionnels

Communiqué de l'intersyndicale Voie Pro de l'académie de Paris

Jeudi 4 mai 2023, E. Macron a lancé une réforme des lycées professionnels. Calquée sur le modèle de l'apprentissage, il s'agit d'un bouleversement de nos métiers, de nos établissements et de nos formations.

A l'automne dernier, notre intersyndicale s'était déjà réunie dans les mobilisations historiques des personnels des lycées professionnels et agricoles qui avaient forcé C. Grandjean à renoncer à l'augmentation du nombre de semaines de stages qui, de fait, supprime des semaines d'enseignement. E. Macron montre une fois de plus son mépris à l'égard des besoins exprimés par les personnels et les élèves.

Aujourd'hui, l'intersyndicale Voie Pro Paris rejette une nouvelle fois cette réforme qui se place à l'opposé des ambitions scolaires de réductions des inégalités, et qui porte atteinte au rôle émancipateur de la voie professionnelle initiale, publique, laïque et sous statut scolaire.

Elle rejette la conception d'une carte des formations purement adéquationniste qui condamnerait les élèves issus de milieux populaires à un déterminisme social et géographique, et s'oppose à la suppression annoncée par le Ministre Ndiaye de 80 filières à la rentrée 2023. Contraints de 'choisir' leur orientation dans une offre de formation uniquement déterminée par les besoins immédiats des entreprises locales, les jeunes des lycées professionnels ne seraient ainsi plus considérés comme des élèves en formation mais comme une main d'œuvre immédiatement exploitable assignés à résidence.

L'intersyndicale rappelle son opposition au développement de l'apprentissage à tout crin dans les lycées professionnels. La mixité de public revient à dégrader l'organisation des établissements et l'organisation pédagogique dans nos classes.

L'intersyndicale dénonce le « super-pacte » proposé aux PLP qui n'est rien d'autre que la reprise du « travailler plus pour gagner plus » et n'est aucunement une revalorisation mais un déni du travail au quotidien des personnels. Il annonce un vaste plan de reconversion et une attaque en règle de nos statuts.

Quant à la gratification de 50 € à 100 € par semaine de stage, l'intersyndicale fait observer qu'elle est conçue seulement à la charge de l'État, donc sans aucune participation des entreprises.

L'intersyndicale voie pro 75 (CGT Educ'action, CNT-STE, SE UNSA, Sgen-CFDT, SNETAA FO, SUD éducation) appelle les collègues à se réunir dans les établissements pour échanger sur ce projet de réforme et envisager ensemble les moyens pour empêcher ce projet.

L'intersyndicale soutient toutes les actions prévues les 30 et 31 mai contre la réforme de la voie professionnelle et le pacte enseignant. Elle appelle les personnels à se mobiliser par la grève et dans les manifestations le 6 juin en rendant visible notre opposition à ce projet de réforme.